

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2008036

Signataire : HYD/NH

OBJET : Marché à bons de commande relatif aux fournitures pour l'entretien des bâtiments communaux. Modifications de certains seuils.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 26, 27, 29, 33 et 77 du code des marchés publics,

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Approuve les modifications suivantes à la délibération du 27 septembre 2007, désormais rédigés de manière suivantes :

- Lot 2 : Plomberie : le seuil minimum est ramené de 6000 € à 4000 € (le seuil maximum reste inchangé).
- Lot 8 : Quincaillerie : le seuil minimum est ramené de 30 000 € à 25 000 € et le seuil maximum est porté de 55 000 € à 80 000 €.
- Lot 9 : Métallerie : le seuil minimum est inchangé, le seuil maximum est porté de 15 000 € à 20 000 €.
- Lot 10 : Vitrierie : les seuils minimum et maximum sont respectivement ramenés de 10 000 € à 5000 € et de 30 000 € à 20 000 €.

Le Maire